



## L'UNION POPULAIRE

### **Madame la Maire, Monsieur le Maire,**

Avec vos collègues élus locaux, vous êtes au cœur de la République. Pourtant, il vous est demandé de faire toujours plus avec moins de moyens.

Ces derniers mois, vous avez même dû pallier les manquements de l'Etat, par exemple pour fournir des masques aux enfants scolarisés et tenter d'appliquer les injonctions parfois contradictoires concernant les protocoles dans les écoles. Vous avez été présents au quotidien face aux dégâts économiques, humains et sociaux induits par la crise sanitaire. Plus que les décisions politiques, vous savez que c'est souvent la vie elle-même et l'entraide dans son village, son quartier, son lieu de travail ou sa famille qui tiennent la société debout. Vous y contribuez grandement et je veux donc vous dire la gratitude du pays.

Je m'adresse à vous aujourd'hui, puisque comme maire, vous avez une responsabilité vis-à-vis de la société tout entière. La loi vous confie en effet le soin de décider quels candidats ont le droit de concourir à l'élection présidentielle.

### **II UN PARRAINAGE N'EST PAS UN SOUTIEN.**

Je sais que cette charge vous embarasse. J'ai d'ailleurs proposé à l'Assemblée nationale une réforme de ce système pour ouvrir le parrainage à 150 000 citoyens, idée empruntée à un rapport rédigé par Lionel Jospin en 2012 sur les outils à mettre en place pour améliorer la vie politique.

Je me suis appliqué ce système lors de ma propre proposition de candidature. Je dispose aujourd'hui du parrainage de 270 000 citoyens.

Mais puisque le gouvernement n'a pas voulu adopter cette loi, cette responsabilité vous incombe pour l'élection présidentielle. Un « parrainage » n'est pas un soutien. C'est une autorisation que vous accordez à un candidat dont la présence à l'élection vous semble légitime pour le fonctionnement de notre démocratie.

Vous pensez peut-être qu'il m'est aisé de réunir 500 signatures d'élus ? Ce n'est pas le cas. J'en suis à 400 promesses au 15 janvier et je vous invite à prendre en compte cette difficulté démocratique. Après avoir réuni 7 millions de suffrages en 2017, le mouvement autour de mon programme constitue un courant d'opinion important du pays. Peut-on imaginer son absence du débat présidentiel ?



## **II LES HABITANTS DES RURALITÉS VIVENT 2 ANS DE MOINS QUE CEUX QUI HABITENT DANS UN RAYONNEMENT URBAIN. \_\_\_\_\_**

C'est la raison pour laquelle je sollicite votre promesse de signature pour autoriser la présentation de ma candidature. J'en serais très honoré. En retour, je m'engage à vous adresser une attestation signée de ma main pour indiquer que votre « parrainage » ne constitue pas un soutien public à ma candidature.

Vous vous félicitez parfois que votre conseil municipal soit « pluriel » politiquement. C'est justement la même exigence de pluralisme politique qui doit animer le débat présidentiel. Vous en êtes les garants en prenant votre part aux parrainages. Cette responsabilité vous fait devoir.

Même si je ne sollicite pas auprès de vous un soutien à mon programme, je vous résume sa philosophie d'une formule : l'harmonie des êtres humains entre eux et avec la nature. Il s'agit de construire une société d'entraide pour faire face au besoins sociaux, au changement climatique et à ses conséquences.

Je vous précise quelques aspects de mon programme en lien avec votre mandat. Nous devons agir pour plus d'égalité des populations, notamment en matière de santé et de services publics. Une conclusion d'une étude de l'Association des maires ruraux m'a marqué : les habitants des ruralités vivent 2 ans de moins que ceux qui habitent dans un rayonnement urbain. Le pays doit actionner tous les leviers pour assurer l'accès aux soins en reconstruisant le service public hospitalier, en remboursant à 100% les soins de santé prescrits et en comblant les déserts médicaux en fléchant l'installation de médecins.

Des territoires ruraux et des petites villes abandonnés, des métropoles éclatées entre ghettos riches et quartiers pauvres : nous devons remettre de l'ordre et de la justice dans l'organisation du pays.

Je propose de garantir une distance maximale de 15 à 30 minutes entre tout lieu d'habitation et les services publics essentiels (école, hôpital, trésorerie, bureau de Poste...).

Enfin, les communes ont une place centrale dans mon programme pour définir les objectifs et mettre en œuvre la planification écologique. Elles sont l'échelle du « goutte à goutte », complémentaire de l'État pour piloter les investissements publics.

Je suis un partisan constant de la commune comme cellule de base de la démocratie et je m'oppose à son affaiblissement. Il faudra au contraire revenir sur la loi « NOTRe », rééquilibrer les dotations, rétablir le principe de libre administration et de libre association.

Je compte sur vous pour me permettre d'être candidat et vous prie de recevoir mes salutations républicaines les meilleures.



## **II JE SUIS UN PARTISAN CONSTANT DE LA COMMUNE COMME CELLULE DE BASE DE LA DÉMOCRATIE ET JE M'OPPOSE À SON AFFAIBLISSEMENT. \_\_\_\_\_**

—————>  
Découvrez les témoignages d'élus  
à propos des parrainages.

# POURQUOI ACCORDER VOTRE SIGNATURE POUR AUTORISER LA CANDIDATURE DE JEAN-LUC MÉLENCHON ?



## TONY BERNARD

MAIRE DE CHÂTELTON (773 HABITANTS PUY DE DÔME), PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THIERS DORE ET MONTAGNE

« Maire d'une commune de 800 habitantes et habitants, je souhaite, dans une logique de pluralisme démocratique, que Jean-Luc Mélenchon puisse présenter sa candidature lors de l'élection présidentielle à venir et je lui apporte par ailleurs tout mon soutien car il est fondamentalement attaché à la défense de l'intérêt général et sait résister à toute forme de groupes de pression. Républicain authentique, il saura donner à l'Etat et aux collectivités territoriales les moyens de leur action afin de développer les services publics, réduire les inégalités et prendre les mesures urgentes pour protéger le seul écosystème qui permet la vie sur Terre. »



## YOUNOUS OMARJEE

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL AU PARLEMENT EUROPÉEN.

« Vous savez combien je suis engagé pour réduire les fractures territoriales dans mes responsabilités de Président de la Commission du développement régional au Parlement européen.

Parmi de nombreuses charges qui vous incombent, je vous invite à mesurer votre responsabilité d'accorder un « droit de présentation » aux candidats à l'élection majeure de la V<sup>e</sup> République. Ce rôle vous fait devoir. Nous vivons une crise démocratique majeure et le pays cherche une issue. Le débat doit donc avoir lieu entre les importants courants d'idées pour permettre aux citoyens de trancher. Imaginez-vous que le programme représenté par Jean-Luc Mélenchon soit empêché d'y participer faute de 500 parrainages ? Ce serait une défaillance démocratique majeure qui priverait des millions de personnes de représentation démocratique et poserait la question de la légitimité du débat. C'est pourquoi je vous invite à ne pas vous abstenir de parrainer et à accorder votre signature à Jean-Luc Mélenchon.

Je sais par ailleurs qu'il portera une voie importante pour l'égalité des citoyens et l'aménagement des territoires d'hexagone et d'Outre-mer. »



## CATHERINE DESREUMAUX

MAIRE DE MONTCLUS (52 HABITANTS, HAUTES-ALPES)

« J'ai été élue pour un 2<sup>e</sup> mandat sur une liste sans étiquette dans une petite commune des Hautes-Alpes où tous les talents et les bonnes volontés sont les bienvenus. Je n'ai pas d'engagement politique partisan et ne soutiens pas ce candidat plus qu'un autre. Il me semble simplement que la France insoumise et son candidat, Jean-Luc Mélenchon, représente une part significative de l'électorat et que ces citoyens ont le droit de pouvoir s'exprimer lors de la prochaine élection présidentielle. Notre démocratie s'appuie sur le droit à la libre expression de toutes les opinions, qu'elles soient de droite ou de gauche, et c'est pourquoi j'ai accordé mon parrainage, puisque j'en ai le pouvoir, à un candidat afin que chacun ait la parole dans un cadre démocratique et républicain. »



## IRÈNE LEBEAU

MAIRE DE DOUBIES (155 HABITANTS, GARD)

« J'ai décidé de parrainer la candidature de Jean-Luc Mélenchon car j'ai constaté qu'un fossé se creuse entre les instances dirigeantes et le peuple, alors que celui-ci est de mieux en mieux informé et se sent de plus en plus légitime à participer aux décisions qui le concernent : les décisions les mieux acceptées sont celles qui sont partagées. C'est bien le sens de l'avènement d'une 6<sup>e</sup> République, qui laisse réellement la place aux citoyens pour participer à la construction des règles de vie en commun : *la chose publique*. »



## NICOLAS SMILEVITCH

MAIRE DE BRINON SUR BEUVRON (171 HABITANTS - NIÈVRE)

« Maire d'une commune rurale de moins de 200 habitants dans la Nièvre, je parraine la candidature de Jean-Luc Mélenchon pour faire vivre la démocratie et permettre à un candidat dont la légitimité est évidente, de se présenter. J'assume donc, tout en la questionnant, la responsabilité qui m'incombe à titre individuel, et n'engage donc pas mes collègues du Conseil municipal, de parrainer. Mais au-delà de la question démocratique, mon choix se porte sur le parrainage du candidat qui abrogera la loi NOTRe et rendra son autonomie aux communes. Un candidat dont le programme de défense des services publics sera un appui dans la défense de notre petite école rurale, dans le maintien de notre Centre Social Intercommunal, dans le soutien à nos 8 commerces locaux et nos agriculteurs, un programme qui nous permettra de continuer à œuvrer pour la présence des soignants sur notre commune et la défense de l'hôpital sur notre secteur. »



## PATRICK PROISY

MAIRE DE FACHES-THUMESNIL  
(18 191 HABITANTS - NORD)

« Parrainer la candidature de Jean-Luc Mélenchon, c'est faire en sorte qu'il puisse défendre un programme où le maire sera un rouage incontournable de notre démocratie. Le maire est l'échelon le plus vivace pour celle-ci et nous le savons tous. Pourtant, depuis des années, nous voyons nos moyens fondre comme neige au soleil alors que les obligations pleuvent toujours davantage. Avec l'Avenir en Commun, faisons de notre mandat des années positives, rendons du pouvoir aux maires et portons des projets enthousiasmants pour nous et nos concitoyens, centrés sur les urgences sociales, démocratiques et écologiques qui passeront forcément par nous, maires. »



## NICOLE SOCQUET JUGLARD

MAIRE DE SOUGRAIGNE  
(122 HABITANTS - AUDE)

« En tant que maire, je me bats quotidiennement pour défendre les intérêts de mes administrés et apporter des propositions et des solutions concrètes aux problématiques inhérentes à la gestion d'une petite commune rurale : voiries, école, eau et assainissement, logements, installations agricoles, forêt communale, aménagements divers, environnement, etc. Je donne mon parrainage à Jean-Luc Mélenchon car son programme, résultat d'un processus collaboratif, est nécessaire au débat public. Il vise à "construire une société d'entraide ayant pour but l'harmonie des êtres humains entre eux et avec la nature." et à "redonner au peuple sa souveraineté et aux communes le rôle de cellule de base de la démocratie." »



## AZZÉDINE TAÏBI

MAIRE DE STAINS  
(38 285 HABITANTS  
SEINE-SAINT-DENIS)

« J'ai décidé d'apporter mon parrainage à la candidature de Jean-Luc Mélenchon et à la démarche collective portée par l'Union Populaire. Je le fais avec ma sensibilité communiste mais également avec l'expérience de Maire d'une ville populaire de 40 000 âmes. Je suis convaincu de la nécessité absolue de placer au cœur des enjeux de cette élection la question des services publics, de l'égalité républicaine et de la dignité pour nos concitoyens ; elle se pose autant dans les quartiers populaires que dans les territoires ruraux. Faisons en sorte d'insuffler cette convergence nécessaire à la transformation sociale et écologique de notre société. Pour toutes ces raisons, la candidature de Jean-Luc Mélenchon est, à mon sens, indispensable. »



## GUILAUME CHAUSSEMY

MAIRE DE LE PONT-CHRÉTIEN-CHABENET  
(937 HABITANTS - INDRÉ)

« Nos communes rurales et nos territoires sont délaissés, entre perte de compétences et manque de présence de l'Etat. L'Avenir en commun propose l'égalité des populations en rééquilibrant les dotations et en redéployant les services publics de santé, de transport public, d'éducation ou encore les trésoreries à moins de 15 à 30 minutes de chaque citoyen. La commune, cellule de base de la démocratie locale, doit être pleinement impliquée dans les décisions et particulièrement dans les investissements de la planification écologique. »



## CAROLINE FIAT

DÉPUTÉE DE MEURTHE-ET-MOSELLE,  
AIDE-SOIGNANTE

« Cette crise sanitaire, qui nous secoue depuis deux ans, nous a fait passer de confinements, en stress, en précarité et souvent en incompréhensions. Avec l'Avenir en commun, nous avons les moyens de soigner notre maison santé et pour ce faire nous avons besoin de pouvoir le présenter aux Français. Chaque parrainage sera utile pour défendre nos établissements de santé et pour traiter dignement nos patients. Si seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »



## ELISA MARTIN

1<sup>ÈRE</sup> ADJOINTE AU MAIRE DE GRENOBLE  
(451 096 HABITANTS - ISÈRE)

« Jean-Luc Mélenchon a fait 7 millions de voix en 2017. Vous avez aujourd'hui la possibilité d'empêcher ou de permettre sa candidature. Pesons cela. L'expression démocratique est aussi celle d'un projet pour la France, fondé sur des priorités, à commencer par l'écologie et la lutte contre le dérèglement climatique qui menace l'humanité. La méthode est celle de la planification écologique. Toutes les actions humaines doivent être passées à ce crible. Assumer cette bifurcation est le seul moyen de garantir l'accès de tous aux biens communs : énergies renouvelables, transport écologique, activités relocalisées, eau protégée. D'accord ou pas, ces propositions doivent pouvoir être faites. »